

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Membres en exercice :**

27

Membres présents :

22

Date de convocation

26/11/2025

**DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE
SEANCE DU 02 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le deux décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : Claude MOREL

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - H. GARCIA - I. MARESCAUX - J. TEXIER - S. HOSTALERY - B. GUILLOT - D. LIBES - O. REY - B. DUFAY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES - M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHER - E. PALMA - L. CAPANNINI - P. GROSJEAN - C. REYNAUD - J-P. SOGGIA

Procurations : F. ORTS à D. LIBES
C. GIORGINI à J-L LUSTENBERGER
A. HERVIEUX à L. CAPANNINI
C. BILLAUD à E. PALMA
P. CHABAS à P. GROSJEAN

Secrétaire : H. GARCIA

DELIBERATION N° 36021225 : DOMAINE ET PATRIMOINE – Convention de partenariat financier et technique : Travaux de confortement des filioles de Ceinture et Mouréale. - Tranche n°10 avec l'ASA du Canal Saint-Julien
Rapporteur : Jean-Luc LUSTENBERGER

Les filioles d'irrigation de la Ceinture et de la Mouréale constituent des infrastructures essentielles au maintien d'une agriculture performante sur la commune de Caumont-sur-Durance. Situées pour la plupart en bordures de voies communales, ces filioles subissent d'importantes dégradations avec l'augmentation du trafic routier et le poids des véhicules. Elles peuvent se traduire par un glissement ou un effondrement localisé des berges, des excavations sous chaussées susceptibles de causer des accidents. Elles jouent aussi un rôle important dans la collecte et l'évacuation des eaux pluviales contribuant ainsi au bon fonctionnement du réseau d'écoulement et à l'amélioration de la sécurité routière.

L'ASA du Canal Saint-Julien prévoit la réalisation de travaux de confortement et de sécurisation sur la tranche n°10 qui concerne exclusivement Caumont-sur-Durance. Le cout des travaux qui a été estimé à 135 000 €HT pourrait faire l'objet d'une prise en charge par la commune à hauteur de 40%, du département de Vaucluse à concurrence de 40%, les 20% restants seraient supportés par l'ASA Saint Julien.

Le projet de Convention de partenariat financier et technique relatifs aux travaux de confortement des filioles de Ceinture et Mouréale (Tranche n°10) prévoit que la maîtrise d'ouvrage et la recherche des financements auprès du département seront confiées à l'ASA du Canal Saint-Julien, les modalités de répartition financière des travaux et l'engagement de la commune de contribuer à hauteur de 40% soit 54 000€ HT. Après avoir précisé que le démarrage des travaux est prévu dans le courant de l'année 2026, l'Assemblée est invitée à en délibérer.

Le Conseil municipal ouï son rapporteur et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de Convention de partenariat financier et technique : Travaux de confortement des filières de Ceinture et Mouréale - Tranche n°10 proposé par l'ASA du Canal Saint-Julien,

Considérant que les clauses sont satisfaisantes,

- **APPROUVE** la Convention de partenariat financier et technique : Travaux de confortement des filières de Ceinture et Mouréale - Tranche n°10 proposé par l'ASA du Canal Saint-Julien domiciliée 631, Avenue Pierre grand, 84300 CAVAILLON,
- **PRECISE** que sur coût des travaux estimé à 135 000 €HT la commune de Caumont-sur-Durance prendra à sa charge 40% du montant soit 54 000€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2026

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : Mmes/MM. C. MOREL – J-L LUSTENBERGER – J. DANON – H. GARCIA – I. MARESCAUX – J. TEXIER – S. HOSTALERY – B. GUILLOT - D. LIBES – O. REY - B. DUFAY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES - M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHE - F. ORTS - C. GIORGINI - E. PALMA - A. HERVIEUX - C. BILLAUD - L. CAPANNINI - P. GROSJEAN - P. CHABAS - C. REYNAUD – JP. SOGGIA

CONTRE :

ABSTENTION :

Fait à Caumont-sur-Durance, le 2 décembre 2025

Le Maire
Claude MOREL



Le Secrétaire de séance
Henri GARCIA

A blue ink signature of Henri Garcia.